Les dallages industriels en béton - Usage industriel (10) : préparation, mise en oeuvre et finition

Février 2025

La préparation et la mise en œuvre du béton (approvisionnement, réglage et finition).

Les différentes phases de la préparation de la mise en œuvre du béton :

1. la couche de glissement éventuelle ;
2. l'interface, généralement du polyane macroperforé, avec un recouvrement minimal 50 mm ;
3. les arrêts de coulage ;
4. la pose du ferraillage ;
    1. respectant les dispositions de calage mentionnées au paragraphe 3.5.2.1 pour les dallages armés ;
    2. posé sur le support et relevé au crochet pour les dallages non armés, ou éventuellement calé.
5. la vérification des accès pour les camions malaxeurs ;
6. le positionnement en sécurité de la pompe ;
7. la préparation des autres éléments de structure à désolidariser du dallage ;
8. l'obturation, dans la mesure du possible, des ouvertures pouvant donner lieu à des courants d'air et/ou à un "ensoleillement".

La mise en œuvre du béton : approvisionnement, réglage et finition du béton

Le déversement du béton sur le lieu de coulage se fait suivant l'accessibilité et les impératifs techniques, soit directement au camion malaxeur, soit à la pompe à béton.

Le réglage peut être manuel ou mécanique. Le béton est "dressé" au niveau souhaité :

- au niveau laser ;
- sur des taquets ;
- sur et entre les coffrages déterminant les joints d'arrêt de coulage.

Nota : il est entendu que, par suite des tolérances de planéité, les pentes inférieures à 20 mm peuvent conduire à des retenues d'eau sur le dallage.

Comme l'exige la NF DTU 13.3 P1.1.1, lorsque le béton n'a pas une plasticité S4 (160 à 210 mm au cône d'Abrams), il doit être vibré. Dans le cas d'une plasticité S4, il peut être damé à l'aide d'une lissarde.

Cette opération est la base d'obtention de la planéité finale.

Finition du béton : lissage et conditions environnementale du bétonnage

Dès que la prise du béton le permet, le talochage par passes successives, puis le lissage à la truelle mécanique sont réalisés, jusqu'à l'obtention de l'état de surface souhaité.

L'entreprise surveille l'évolution de la prise du béton, en fonction des conditions environnementales, avec une mesure autorisant la suite des opérations.

Plusieurs moyens sont disponibles : appréciation visuelle ou tactile d'une empreinte pédestre ou digitale en surface du béton, pénétration sonde de Humm Voton (cf. RILEM TC 268), maturomètre, etc.

Les conditions décrites dans la NF DTU 13.3 (P1-1-1 et P1-2) doivent être appliquées, en particulier celles visant le bétonnage par temps chaud ou par temps froid et celles relatives au lissage.

Fichier

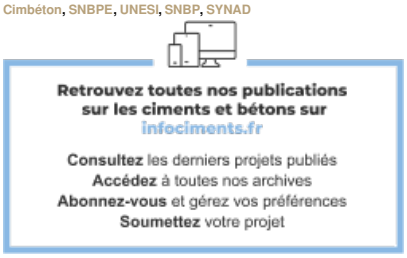


Guide Dallages industriels en béton

Télécharger

Auteur

Cimbéton, SNBPE, UNESI, SNBP, SYNAD



Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr